



Elections des parents d'élèves au conseil d'administration

publié le 30/09/2019

Mesdames, Messieurs,

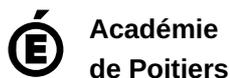
Le matériel de vote pour les élections de parents délégués au Conseil d'administration sera diffusé demain à vos enfants. N'hésitez pas à leur demander.

Pour rappel, les deux responsables légaux sont électeurs.

Le courrier joint vous rappelle les conditions pour voter.

Document joint

 [3-2019-annexe-2-elections-avis-parents-modalites-elections](#) (PDF de 65.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.